

Soixante-dix-septième Assemblée mondiale de la santé

Point 11.1 de l'ordre du jour provisoire Couverture sanitaire universelle

Mai 2024

Le CII soutient la lettre ouverte aux ministres de la santé signée par la présidente du CII, qui vient d'être nommée coprésidente de la CSU2030, et exhorte les États membres à adopter la résolution sur la participation sociale. La couverture sanitaire universelle ne sera pas atteinte sans donner la priorité à une participation équitable, diversifiée et inclusive des personnes en situation de vulnérabilité et de marginalisation. Le CII appelle les gouvernements à s'occuper de ces milliards de personnes les plus laissées pour compte.

Les infirmières sont essentielles pour mettre en œuvre, renforcer et maintenir une participation sociale régulière et significative dans les décisions relatives à la santé, car elles constituent le lien vital avec les personnes et les communautés tout au long de la vie et la colonne vertébrale des soins de santé primaires. Le CII exhorte les États membres à optimiser et à accroître les investissements dans la formation, l'emploi et la rétention du personnel infirmier afin d'atteindre l'objectif de la couverture sanitaire universelle.